

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ATTENTION!
3 Jours de Vente
Du SAMEDI 2
au LUNDI 4 JUILLET
Braderie Record
en CHAUSSURES
AU SOLDEUR
32 et 35, rue Pierre-Motte
ROUBAIX

ABONNEMENTS

1 an, 12 numéros	48.00	1 an, 12 numéros	48.00
6 mois, 6 numéros	24.00	6 mois, 6 numéros	24.00
3 mois, 3 numéros	12.00	3 mois, 3 numéros	12.00

ANNONCES

BOUBAIX	60 à 70, Grande-Rue, Tél. 34, 9.50, 19.00 et 45.00.
TOURNAI	24, rue Carnot, Tél. 27.
LILLE	3, rue Faidherbe, Tél. 87.07.
PARIS	25, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.40.
MOULHOUZ	105, rue de la Station, Tél. 5.44.

BILLET PARISIEN

Que restera-t-il des projets financiers?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

Ainsi que nous le disions hier, la Commission des Finances, qui a repris aujourd'hui l'examen des projets financiers du Gouvernement, n'aura pas la pilule sans faire la grimace. Elle est d'autant moins disposée à accueillir ces projets dans leur forme actuelle que les associations les plus diverses s'accablent de leurs réclamations. Les unes sont incontestablement justifiées.

Fédération des contribuables, anciens combattants, association des veuves de guerre remariées, groupement des fonctionnaires, toutes ces organisations sont mobilisées contre les dispositions qui les visent.

Devant cette levée de boucliers, la Commission a le devoir de concilier avec les revendications l'impérieuse nécessité du redressement financier. Tâche ardue, dont elle ne videra à bout, que si elle repousse les solutions démagogiques présentées par les socialistes.

Malgré le danger que présente la compression des dépenses militaires, la Commission s'est ralliée sur ce point au texte gouvernemental.

En ce qui concerne les dépenses des fonctionnaires, la Commission n'a pas accepté le texte du projet gouvernemental. Il lui a semblé que la réduction uniforme de 5 % serait la source de coquetteries inégalités et elle a pris en considération un projet socialiste de réduction variable à l'opérer suivant le matériel que sur le personnel. Il reste à savoir si ce contre-projet donne à l'Etat les mêmes ressources que le texte du Gouvernement. Méfions-nous de l'arithmétique socialiste!

La Commission a, d'autre part, rejeté les dispositions touchant les anciens combattants et les veuves de guerre remariées. Elle a estimé que ces deux articles violaient des droits acquis qu'il convenait de respecter.

La Commission, de nouveau réunie à l'heure où nous téléphonons, va s'efforcer de substituer au texte gouvernemental un nouveau texte qui assurerait à l'Etat des ressources équivalentes. L'important, en effet, est de trouver l'argent. Mais les difficultés que vont rencontrer les commissaires leur prouvent que des dépenses incoordonnées contiennent moins ceux qui en sont les bénéficiaires que ne les méconnaissent des économies faites ensuite à leur détriment.

LETRE DE BRUXELLES

La guerre scolaire devant le Parlement

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 1 JUILLET 1932.

L'offensive des Gauches au Parlement contre les subsides aux écoles catholiques est déclenchée. Trois députés socialistes ont commencé à abriter leurs cartes. Déception! Excellent vers 1880! Il est évident que le mérite de la nouveauté. Depuis, ils ont été accommodés à toutes les sauces. Exemples: des élèves distribués des certificats religieux; des prêtres, en chaire de vérité, condamnant l'école laïque, neutre et anticlérical; même dans les écoles communales, des enfants portent des médailles eucharistiques et jocistes; des petits journaux d'arrière-province et inconnus, publient des articles datant de l'époque combiste contre l'enseignement irrégulier; on distribue, dans les écoles, des ouvrages où l'on parle de Dieu, du Créateur, de l'âme.

Voilà les principaux arguments invoqués par les socialistes pour combattre l'école catholique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la Chambre se soit vidée comme par enchantement devant de tels réquisitoires et que, commencée devant une cinquantaine de députés, la discussion de ce problème des subsides scolaires que les Gauches prétendent si important, ait fini par se dérouler devant vingt députés pour terminer devant cinq, sur les 187 que compte la Chambre.

Ce qui fit dire à M. Carton de Wiart que le calme de la Chambre représentait parfaitement le calme du pays et qu'il n'y avait d'agités que les agitateurs. On a remarqué aussi que les trois députés socialistes qui sont intervenus sont trois Wallons, un du Borinage, un du pays de Charleroi, un de Liège, tous trois farouches anticléricals, tous trois élus par des arrondissements déchristianisés. Il faut cependant noter que ces députés ne sont pas les chefs de file du parti socialiste dans leur région et que ces chefs-lieu ne sont pas intervenus dans le débat.

Les socialistes flamands n'ont pas parlé. On attend leur intervention pour la semaine prochaine. On peut prévoir qu'ils ne seront pas aussi silencieux que leurs collègues wallons qui ont déjà déposé une diplomatie indispensable pour ne pas soulever la Flandre qui, même dans les milieux socialistes, reste profondément attachée à la foi des aïeux. La guerre scolaire serait un désastre, beaucoup plus pour les socialistes flamands que pour les socialistes wallons qui ont déjà acquis, cependant que les livres d'histoire ont parlé de Dieu et de l'âme étaient distribués dans les écoles communales aux mains d'administrations socialistes et que c'était dans ces mêmes écoles, que les écoliers arboraient les insignes jocistes.

De ces conditions, la guerre à l'idée chrétienne, si profondément enracinée dans l'âme populaire, devient terriblement dangereuse.

APRÈS LE DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

(Mondial Photo Press.)



A l'issue du Conseil de Cabinet et se rendant à l'Elysée pour le Conseil des ministres, voici M. Herriot sortant rapidement du ministère des Affaires étrangères. L'huissier du ministère lui porte sa serviette.

La Commission des finances de la Chambre repousse les articles du projet gouvernemental qui suppriment les pensions des veuves de guerre remariées et le droit à la retraite des anciens combattants assujettis à un certain taux d'impôts

Paris, 2 juillet. — La Commission des finances s'est réunie ce matin sous la présidence de M. Maury. Elle a adopté, sur le rapport de M. Lamoureux, rapporteur général, le projet de loi portant ouverture au ministère des Affaires étrangères d'un crédit de 500 millions francs pour la délégation française à la Conférence internationale de Lausanne.

La discussion générale sur le projet de loi tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire a été ensuite ouverte.

M. Emile Borel a estimé que la réduction de 5 % sur les dépenses de personnel aurait du avoir le caractère d'un impôt et qu'il est nécessaire de prévoir que le sacrifice demandé aux fonctionnaires devrait être limité à la durée de la crise du chômage.

M. Nogaro a fait l'analyse des causes du déficit et a proposé de supprimer le dégrèvement fiscal qui avait été consenti en faveur des opérations de bourse.

M. de Tinguy du Pouet a dit que l'effort de redressement financier est indispensable, mais que certaines parties du projet du gouvernement appellent des critiques, notamment en ce qui concerne les modalités employées pour réduire les crédits de Défense nationale.

M. Jammy Schmidt a dit que la majoration de l'impôt sur le revenu telle qu'elle était proposée par le Gouvernement, était trop faible et que les taux appliqués en 1924 auraient dû être rétablis. Il a préconisé le contrôle fiscal des banques.

M. Baréty et Chassigne-Goyon ont regretté que le projet ne fasse pas une part suffisante aux économies et qu'aucune réorganisation administrative n'y soit amorcée.

M. Patenôtre-Denoyers s'est déclaré partisan de toutes les propositions d'économies, mais s'opposera à tout impôt nouveau.

M. de Chappedelaine a indiqué qu'il serait nécessaire de connaître les intentions du Gouvernement pour faire le redressement financier, ce projet actuel ne constituant qu'un premier train.

M. Georges Bonafoux s'est élevé contre la suppression de la pension de la veuve de guerre remariée et contre la restriction apportée à la retraite des combattants. Il a préconisé, pour faire face à une situation financière exceptionnelle, une ressource exceptionnelle; la loterie.

M. Pierre Devris a critiqué le nouveau barème de l'impôt sur le revenu et a proposé de supprimer la faculté de la déduction des impôts de l'année précédente.

M. Ernest Lafont a déclaré que le projet du Gouvernement manque d'ampleur et de hardiesse en ce qui concerne les compressions de dépenses et que certaines dispositions fiscales lui paraissent critiquables.

M. Palmade envisage la réalisation de conversions qui apporteraient un budget allégement nouveau.

La Commission des finances a ensuite entendu M. Palmade, ministre du Budget. M. Palmade a répondu à différentes questions qui lui ont été posées.

Il a déclaré qu'il envisageait la réalisation de conversions apportant un budget allégement nouveau. En outre, des économies provenant de réorganisations administratives sont à l'étude, mais appellent des modifications des lois organiques.

Sur une interpellation de M. Chassigne-Goyon, le ministre a indiqué que les conversations à venir tiendraient compte de la situation des petits rentiers.

M. Emile Borel a demandé à transformer l'économie de 5 % sur les dépenses de personnel administratif en un impôt d'égalité comme qui frapperait le personnel des administrations non sujettes au chômage. Il a souligné que la Conférence de Genève permette des économies plus importantes.

M. Nogaro a regretté que le Gouvernement n'ait pas envisagé l'abrogation de certains dégrèvements votés dans les dernières années.

Que seront les nouveaux tarifs postaux?

Parlons des nouveaux tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques...

Parlons des nouveaux tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques, proposés dans le projet du gouvernement, tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire figurent notamment ceux de la carte postale illustrée dont l'ensemble du verso est occupé par une illustration en gravure à l'exclusion de toute annotation manuscrite, lorsqu'elle porte au recto la date, la signature, l'adresse de l'expéditeur et cinq mots au plus de correspondance: 0 fr. 20.

Le droit fixe de recommandation: lettres, paquets clos, cartes postales ordinaires et illustrées, lorsqu'elle est envoyée de valeurs déclarées à enveloppes de valeurs à recouvrer: 1 fr. 75.

Objets affranchis à tarif réduit: 0 fr. 75.

Pour les tarifs télégraphiques, la taxe principale télégraphique du télégramme ordinaire du régime intérieur jusqu'à 8 mots est portée à 3 francs par mot, en sus des huit premiers mots: 0 fr. 25.

Pour les tarifs téléphoniques, conversations locales (taxe unitaire de jour et de nuit): 0 fr. 50.

Conversations suburbaines, conversations échangées entre réseaux limitrophes: taxe unitaire de jour et de nuit: un franc.

Conversations interurbaines échangées:

a) entre réseaux appartenant à un même canton, à des cantons dont les chefs-lieux sont distants de 25 km ou plus ou entre réseaux reliés par des lignes téléphoniques directes dont la longueur totale ne dépasse pas 25 km.: taxe unitaire: 1 fr. 50.

b) entre réseaux appartenant à des cantons dont les chefs-lieux sont distants à vol d'oiseau de 25 à 50 km.: deux francs.

Conversations interurbaines échangées de départements différents (à l'exception des conversations visées aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus) d'après la distance à vol d'oiseau de chef-lieu de département à chef-lieu de département.

Jusqu'à 100 km. taxe unitaire: 5 fr.

Entre 100 et 300 km. cinq francs pour les 100 premiers kilomètres, plus trois francs par tranche supplémentaire de 100 km. et un franc par 50 km. ou fraction de 50 km. pour les kilomètres en excédent.

On s'efforce à Lausanne d'aboutir à un arrangement

Lausanne, 2 juillet. — M. Edouard Herriot, président du Conseil, est arrivé à 7 h. à Lausanne.

Dès son arrivée à l'hôtel de la délégation française, il s'est longuement entretenu de l'état des travaux de la Conférence.

M. Herriot, accompagné de MM. Germain-Martin et Bonnet, s'est rendu, à 9 h., chez M. Mac Donald.

L'entretien, auquel assistait M. Neville Chamberlain, s'est prolongé toute la matinée, en sorte que la réunion du bureau qu'il devait présider à 10 h., n'a pu avoir lieu.

A 13 h. 15 l'entrevue a pris fin. Les échanges de vues ont porté sur les points encore en litige du projet du règlement arrêté entre créanciers: montant du solde forfaitaire et clause suspensive de l'accord de réajustement jusqu'à règlement complet des dettes intergouvernementales.

Une décision n'est pas encore intervenue samedi matin.

A midi, M. von Neurath a été appelé au siège de la délégation britannique. M. Mac Donald, laissant momentanément ses collègues français avec M. Runciman et Neville Chamberlain, a eu avec lui un entretien de trois quarts d'heure.

De son côté, M. Grandi s'est rendu auprès de sir John Simon, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, pour s'entretenir avec lui des travaux de la Conférence du désarmement.

M. Mac Donald, Chamberlain, Runciman, Herriot, Germain-Martin et Georges Bonnet ont eu un nouvel entretien de 10 h. à 17 h. Puis, sous la présidence de M. Mac Donald, les délégués des cinq puissances créancières ont abordé l'examen des moyens propres à assurer la liaison de la liquidation des réparations, avec le règlement universel des dettes intergouvernementales.

Cette étude se poursuivra dimanche, car M. Mac Donald a demandé à ses collègues de bien vouloir travailler toute la journée qui sera marquée successivement par un entretien entre M. Mac Donald et les délégués allemands et par une réunion de représentants des puissances créancières, avec la présence éventuelle du ministre des Finances du Reich.

M. Roosevelt est candidat du parti démocrate à la présidence des Etats-Unis

Chicago, 2 juillet. — La convention du parti démocrate a désigné M. Franklin Roosevelt comme candidat officiel du parti à la présidence de la République. M. Roosevelt, a obtenu 845 voix alors que le nombre de voix exigé pour la majorité des 2/3 était de 766.

M. Al. Smith a, de son côté, recueilli 190 suffrages.

Quant à M. Garner qui, primitivement, venait au troisième rang des candidats démocrates, il a renoncé à se mettre sur les rangs, les 101 voix réunies sur son nom se sont donc portées sur M. Roosevelt.

Pour prix de son appui, les chefs du groupe Roosevelt ont décidé de désigner officiellement M. Garner comme candidat à la vice-présidence.

On signale que l'Etat de New-York et les Etats voisins, Connecticut, Rhode-Island, Massachusetts et New-Jersey, ont continué à voter pour M. Smith.

Entré dans la carrière politique quelques années après avoir achevé son éducation à l'Université de Harvard, M. Roosevelt s'est acquis une haute situation comme homme d'Etat, autant par ses capacités et sa personnalité sympathique que par son attitude d'indépendance militante, voire quelque peu agressive.

Sous-secrétaire d'Etat à la Marine de 1913 à 1920, il a, pendant la guerre, franchi l'Atlantique à bord d'un bâtiment de chasse sous-marin pour inspecter les forces navales américaines dans les eaux européennes.

En politique intérieure, ses tendances sont libérales et il a maintes fois pris le parti des humbles et des petits industriels contre la grosse finance et de puissantes corporations commerciales et industrielles, ce qui lui a valu l'hostilité de Wallstreet et des puissants milieux d'affaires. Enfin, il a, tout dernièrement, fait sien le point de vue très net adopté par la convention en matière de prohibition.

Pour la politique extérieure, M. Roosevelt est catégoriquement opposé à la participation des Etats-Unis à la Société des nations telle qu'elle est constituée actuellement.

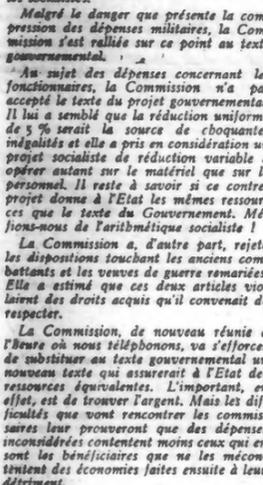
Il est favorable à une conférence économique internationale dont l'under but serait l'abaissement des barrières douanières.

Son attitude vis-à-vis des dettes de guerre est vaguement libérale. Il les considère comme des « dettes d'honneur », il est d'avis que les difficultés particulières des Etats débiteurs doivent être prises en sympathique considération.

M. Roosevelt a quatre fils et une fille.

UN BUSTE D'ARISTIDE BRIAND

Voici le buste en bronze à creux perdus du Président Aristide Briand...



Voici le buste en bronze à creux perdus du Président Aristide Briand (œuvre du statuaire Georges Regnaud) qui sera exposé à Cocheret, sur la Place armée, le jour des funérailles. Ce buste est offert par le Conseil municipal d'Houlbec-Cocheret à la ville de New-York.

Le Sultan du Maroc viendra en France à la fin de juillet

Le départ du sultan Sidi Mohamed pour la France aura lieu le 29 juillet prochain.

Le jeune prince héritier Moulay Hassan sera également du voyage, ainsi probablement que sa sœur, la jeune princesse Aïcha, âgée de quatre ans.

Le sultan sera reçu par M. Albert Lebrun, président de la République. Il visitera ensuite, notamment Nancy, Lyon, Vichy et la Savoie.

D'autre part, le maréchal Lyautey, répondant à diverses invitations, se rendrait au Maroc au mois d'octobre prochain. De grandes fêtes auraient lieu, notamment à Port-Lyautey, en son honneur.

La mort subite de l'ex-roi de Portugal

Londres, 2 juillet. — L'ex-roi Manuel de Portugal est mort subitement, cette après-midi, à 14 h., à son domicile de Fulwell-Park, à Twickenham, près de Londres. Il a succombé aux suites d'une affection à la gorge.

La reine Amélie est restée à son chevet jusqu'à ses derniers moments.

Ce matin, l'ex-roi s'était senti pris de douleurs à la gorge et il se rendit chez un spécialiste qui lui ordonna de s'altérer immédiatement. A 1 h., il se sentit plus mal et quarante minutes plus tard il ressentit des étouffements qui empirèrent rapidement.

Il succomba quelques instants après à une crise d'œdème de la glotte. Cette mort fut si soudaine qu'il ne put même pas avoir à ses derniers moments un médecin à ses côtés.

Le Grand Prix de Rome de musique

Paris, 2 juillet. — Le Grand Prix de Rome de musique a été décerné à M^{lle} Yvonne Desportes, 25 ans, née d'une famille normande.

M. Emile Marcellin, 26 ans, né au Havre, a obtenu le premier second Grand Prix et M. Jean Vuillemoz, 26 ans, né à Monaco, le deuxième second Grand Prix.

Le Congrès de l'Union nationale des Anciens Prisonniers civils s'est ouvert hier à Lille

Après la réception à la Préfecture...

Le Congrès des A. P. C. a été ouvert samedi matin, à 10 h., dans la salle du Conservatoire, sous la présidence de M. Hanon, président général, entouré de MM. Macarez, conseiller général; V. Degouty, président de l'A. G. M. G.; Baudet, conseiller général de l'Oise; Samy, président du groupe municipal; Dujardin, conseiller d'arrondissement; et Delval, secrétaire de la section lilloise.

Après les salutations d'usage, un visa d'honneur fut offert aux congressistes.

Après cette réception, les congressistes se rendirent à la Chambre de Commerce, où ils furent reçus par M. M. Descaens et Paul Strub, membres de la Chambre, et Delestre, secrétaire général.

Après les salutations d'usage, un visa d'honneur fut offert aux congressistes.

Après cette réception, les congressistes se rendirent à la Préfecture, où ils furent accueillis par M. Langeron, préfet du Nord, entouré de MM. Bourgin, secrétaire général, et Simon, chef de Cabinet.

M. Macarez présenta la délégation de prisonniers civils au titre du Nord, et M. Hanon adressa au chef de l'Administration préfectorale ses remerciements les plus vifs pour la sympathie qu'il a manifestée envers les A. P. C.

M. Langeron exprima ensuite le plaisir qu'il éprouvait en recevant les A. P. C., dont il connaît les desiderata, et assura les dirigeants de leur groupement de la bienveillance des pouvoirs publics.

M. Hanon remercia en quelques mots le préfet du Nord de l'accueil sympathique qu'il avait réservé aux

UNE AVENUE DOUMER, A PARIS

Paris, 2 juillet. — Sur la proposition de M. François Letour, le Conseil municipal de Paris a décidé de donner le nom de Paul-Doumer à l'avenue de la Muette prolongée.

Paris, 2 juillet. — Serge de Leniz, qui avait quitté Valenciennes hier matin, est arrivé à Dieppe, à 8 h. 20. Il a été conduit en taxi à la prison du Pollet.

Un raid du Comte-Zepppelin en Angleterre

Bâle, 2 juillet. — Le «Comte-Zepppelin» qui se rend en Angleterre, a quitté Friedrichshafen à 7 heures.

Il a survolé Shafton à 7 h. 55 et Bâle à 9 h., se dirigeant sur Besançon. Il est passé au-dessus d'Arras vers 15 h. et a continué sa route dans la direction Nord-Ouest.

Le «Comte-Zepppelin» est arrivé, à 18 h., à l'aérodrome de Hatworth, après avoir survolé Londres.

L'aéronaut est reparti de l'aérodrome de Hatworth à 19 h.

Une protestation des Anciens Combattants

On nous communique: La Fédération des Anciens combattants du Nord forte de ses 75.000 membres...

La Fédération des Anciens combattants du Nord forte de ses 75.000 membres colossaux proteste contre le projet budgétaire chahutant comme premières victimes ceux qui ont sauté la Patate.

La «génération du feu» n'acceptera jamais que l'on porte atteinte à ses droits qui ont été solennellement proclamés.

Les profiteurs de la guerre ont pu cueillir leurs richesses, les embusqués leur situation; seuls aujourd'hui seraient atteints ceux qui ont payé les plus terribles des impôts.

Les anciens combattants du Nord font appel aux élus du département qui ont accepté de défendre leur charte pour refuser de voter une loi de spoliation.

Signé: Maurice Olivier, Président de la Fédération des Anciens combattants du Nord.

DEUX ANTHROPOPHAGES ONT ÉTÉ PENDUS

Nairobi, 2 juillet. — On vient de pendre à Irumu, près de la frontière de l'Ouganda, deux indigènes qui avaient tué et mangé un des membres de leur tribu.

AU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS

Le Congrès des A. P. C. a été ouvert samedi matin, à 10 h., dans la salle du Conservatoire...

Le Congrès des A. P. C. a été ouvert samedi matin, à 10 h., dans la salle du Conservatoire, sous la présidence de M. Hanon, président général, entouré de MM. Macarez, conseiller général; V. Degouty, président de l'A. G. M. G.; Baudet, conseiller général de l'Oise; Samy, président du groupe municipal; Dujardin, conseiller d'arrondissement; et Delval, secrétaire de la section lilloise.

Après les salutations d'usage, un visa d'honneur fut offert aux congressistes.

Après cette réception, les congressistes se rendirent à la Chambre de Commerce, où ils furent reçus par M. M. Descaens et Paul Strub, membres de la Chambre, et Delestre, secrétaire général.

Après les salutations d'usage, un visa d'honneur fut offert aux congressistes.

Après cette réception, les congressistes se rendirent à la Préfecture, où ils furent accueillis par M. Langeron, préfet du Nord, entouré de MM. Bourgin, secrétaire général, et Simon, chef de Cabinet.

M. Macarez présenta la délégation de prisonniers civils au titre du Nord, et M. Hanon adressa au chef de l'Administration préfectorale ses remerciements les plus vifs pour la sympathie qu'il a manifestée envers les A. P. C.

M. Langeron exprima ensuite le plaisir qu'il éprouvait en recevant les A. P. C., dont il connaît les desiderata, et assura les dirigeants de leur groupement de la bienveillance des pouvoirs publics.

M. Hanon remercia en quelques mots le préfet du Nord de l'accueil sympathique qu'il avait réservé aux

Le nouveau secrétaire général du Nord

Nous avons annoncé hier que M. Verlomme, sous-préfet de Cambrai, était nommé secrétaire général du département du Nord.

M. Verlomme est né à Dunkerque, le 14 octobre 1890. Après avoir conquis sa licence en droit, et débuté comme principal clerc de notaire, M. Verlomme entra dans l'Administration en août 1914, en qualité de secrétaire particulier du sous-préfet de Dunkerque.

Il a été successivement, du 1^{er} avril 1915 au 19 septembre 1919, chef de cabinet des préfets de la Seine-Inférieure et de la Somme; le 10 septembre 1919, sous-préfet de Confolens; le 7 juillet 1921, sous-préfet de Romorantin; le 15 février 1927, il était attaché à la préfecture de la Seine, puis, un an après, à la préfecture de la Sarthe. En août 1929, après avoir été élevé à la première classe personnelle, il fut nommé sous-préfet de Cambrai.

M. Verlomme est chevalier de la Légion d'honneur, au titre des régions libérées, depuis 1931.

Il est décoré, en outre, de la médaille de la Reconnaissance française, de l'Ordre de la Couronne de Belgique et du British Empire. Il a mérité une médaille d'or.

Un cortège de protestants qui célébraient l'anniversaire de la bataille de la Somme est attaqué à Belfast

Belfast, 2 juillet. — Un certain nombre de protestants qui revenaient en cortège, musique en tête, d'avoir célébré l'anniversaire de la bataille de la Somme, ont été attaqués à coups de pierres pendant qu'ils défilait dans les rues de Belfast.

Au Japon, à la suite d'un orage un réservoir se rompt

Tokio, 2 juillet. — De violents orages ont éclaté au Japon, ce matin. Le réservoir de Mikimachi, dans la préfecture de Hyogo, s'est rompu. Un grand nombre de maisons ont été envahies par les eaux et trente personnes ont disparu.

Dans la Légion d'honneur

Paris, 2 juillet. — Par décret rendu sur la proposition du ministre du Commerce, M. Emile Roche, négociant à La Gorgue (Nord), est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Deux ingénieurs britanniques victimes d'un attentat en Autriche

Vienne, 2 juillet. — Les ingénieurs Lachner et Campbell, citoyens anglais, directeurs des mines de Treptchau, ont été victimes d'un attentat perpétré à coups de fusil, alors qu'ils se rendaient en automobile de Kosovaka à Mitrovitza.

M. Lachner a été tué et le chauffeur blessé. On croit que l'attentat était dirigé contre M. Campbell par un servier congédié.

APRÈS LA RÉCEPTION À LA PRÉFECTURE

Au centre: M. LANGERON, préfet, ayant à sa droite MM. HENNON, TEFFRI et SIMON; à sa gauche: M^{lle} DRUMON, M^{lle} DUPON et M. KAHN, président des prisonniers des 9 et 10 octobre de Roubaix. (Ph. J. & R.)



UNE RÉCEPTION À LA PRÉFECTURE

A l'issue de cette première assemblée, les congressistes se rendirent à la Chambre de Commerce, où ils furent reçus par M. M. Descaens et Paul Strub, membres de la Chambre, et Delestre, secrétaire général.

LA SÉANCE D'OUVERTURE

M. Hanon souhaita la bienvenue aux congressistes de tous les départements présents et les commissions à l'œuvre pour entreprendre leurs travaux.

Après une allocution de M. Dujardin, M. Macarez évoqua l'action entreprise au sein de Conseil général, en faveur des prisonniers civils, et assura les congressistes que cette action serait activement poursuivie jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications.

M. Degouty félicita les prisonniers civils d'avoir eu la délicieuse pensée d'associer l'A. G. M. G. à leur Congrès national. Il salua particulièrement M. Hanon, dont il loua l'inlassable dévouement et la haute compétence.

Il assura les prisonniers du plus cordial accueil auprès de l'A. G. M. G. et ajouta que M. Delval, secrétaire, serait prochainement invité à faire partie du Conseil d'Administration de l'A. G. M. G. Il termina par un délicat